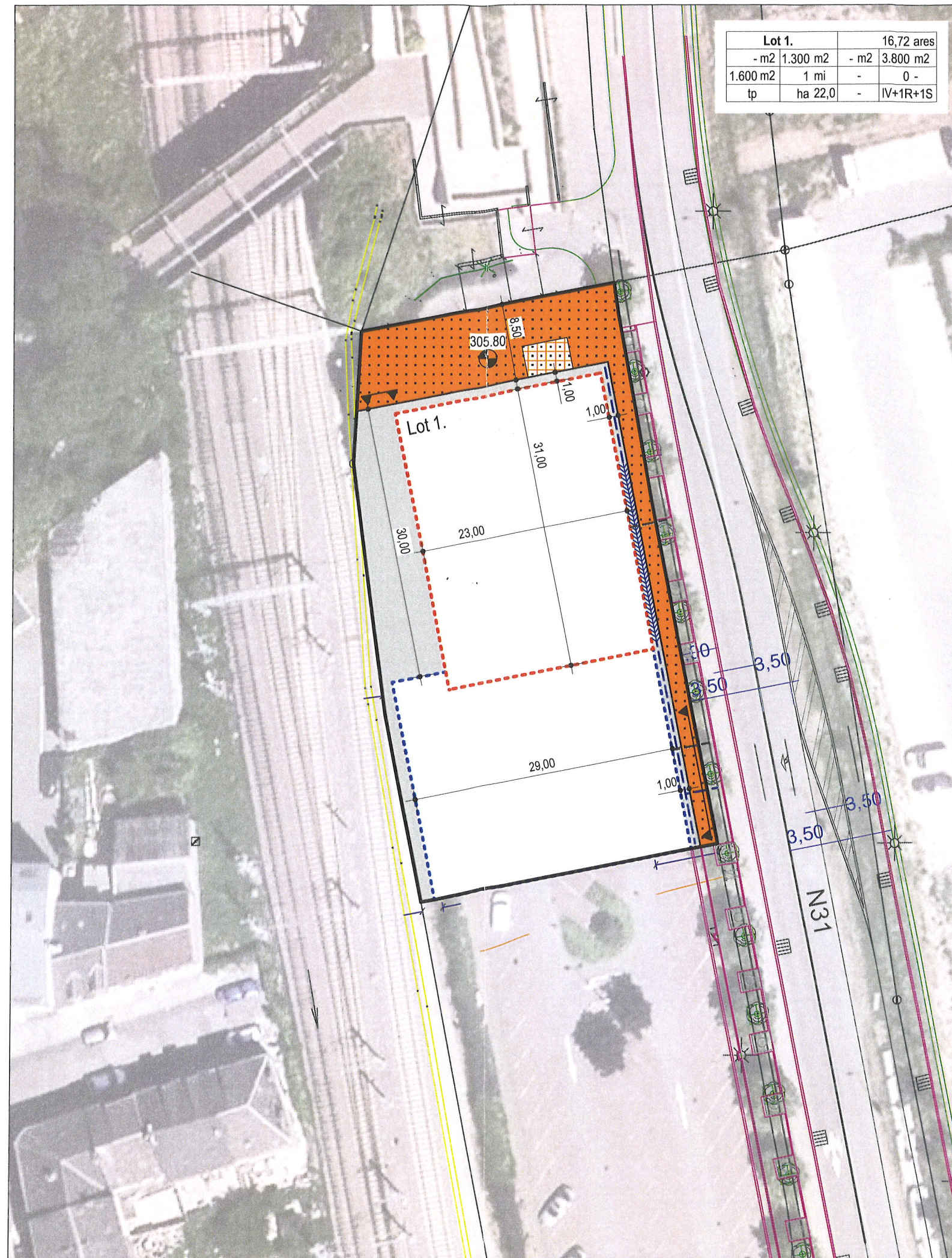




Lot 1.				16,72 ares
- m2	1.300 m2	- m2	3.800 m2	
1.600 m2	1 mi	-	0 -	
tp	ha 22,0	-	IV+1R+1S	

Légende - type du plan d'aménagement particulier selon le règlement grand-ducal du 23 mars 2017 concernant le contenu du plan d'aménagement particulier «quartier existant» et du plan d'aménagement particulier «nouveau quartier» portant exécution du plan d'aménagement général d'une commune

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot:

surface d'emprise au sol [m²]	LOT / ILOT		surface du lot / de l'îlot [ares]	
	min.	max.	min.	max.
surface de scellement du sol [m²]	max.		min.	max.
type de toiture		max.	min.	max.
type, disposition et nombre des constructions			nombre de niveaux	
			hauteur des constructions [m]	

Délimitation du PAP et des zones du PAG

— délimitation du PAP

Courbes de niveau

- - - terrain existant

Nombre de niveaux

I, II, III, ... nombre de niveaux pleins +1,2,...S nombre de niveaux en sous-sol

+1,2,...R nombre d'étages en retrait

Hauteur des constructions

ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

x-mi x maisons isolées

Formes de toiture

tp toiture plate

Gabarit des immeubles (plan / coupes):

--- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé

--- limites de surfaces constructibles pour dépendances

--- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines

Délimitations des lots / îlots:

— lot projeté

--- terrains cédés au domaine public communal

Espaces extérieurs privés et publics

— espace vert public

— espace extérieur pouvant être scellé

— espace pouvant être dédié au stationnement

— chemin piéton

Infrastructures techniques

--- canalisation pour eaux pluviales

--- canalisation pour eaux usées

--- fossé ouvert eaux pluviales

Éléments complémentaires

— accès carrossables

305.80 cote d'altitude projetée

Les textes marqués en italique correspondent aux éléments de la légende complémentaire à la légende unique.

CE PLAN N'EST VALABLE QU'ENSEMBLE AVEC LA PARTIE ECRITE CORRESPONDANTE.

REMARQUES

Ce plan n'est valable qu'ensemble avec la partie écrite correspondante.

Ce plan ne peut être copié partiellement et n'est valable que dans son intégralité.

Les divergences entre les différents fonds de plan sont d'ordre cartographique.

Les cotes d'altitudes projetées sont approximatives et peuvent être adaptées dans le cadre du projet d'exécution.

Toutes les contenances des parcelles sont fournies à titre indicatif. Leur calcul exact ne peut être fait qu'après le mesurage cadastral.

La représentation des constructions environnantes est approximative. Elle n'est pas basée sur un mesurage exact.

FOND DE PLAN

Plan de délimitation du périmètre plan N° 31/172781/006 (BCR)

Plan topographique HANSALUFTBILD

SOURCE DES INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES INTEGREES

Assainissement plan N° 20190386V-LP-HA001 (LUXPLAN S.A.)

Ref.: N° 18704134C
Le présent document fait partie de l'avis
de la Cellule d'évaluation émis dans sa
séance du 11 septembre 2019

MODIFICATIONS

f			
e			
d			
c			
b			
a			
INDICE	DATE	NOM	OBJET

PROJET
PAP Entrée de ville - site 1-1

PHASE DE PLANIFICATION
PROJET

INITIATEUR DU PROJET
VILLE DE DIFFERDANGE
40, AVENUE CHARLOTTE
L-4530 DIFFERDANGE
TELEPHONE +352 58 77 1-01
TELECOPIE +352 47 48 1-1210



27.08.2019
[Signature]

DATE / SIGNATURE
Référence: 18704134C
Le présent document appartient à ma décision
d'approbation du: 30/01/2020
La Ministre de l'Intérieur
[Signature]
Taina Bofferdung

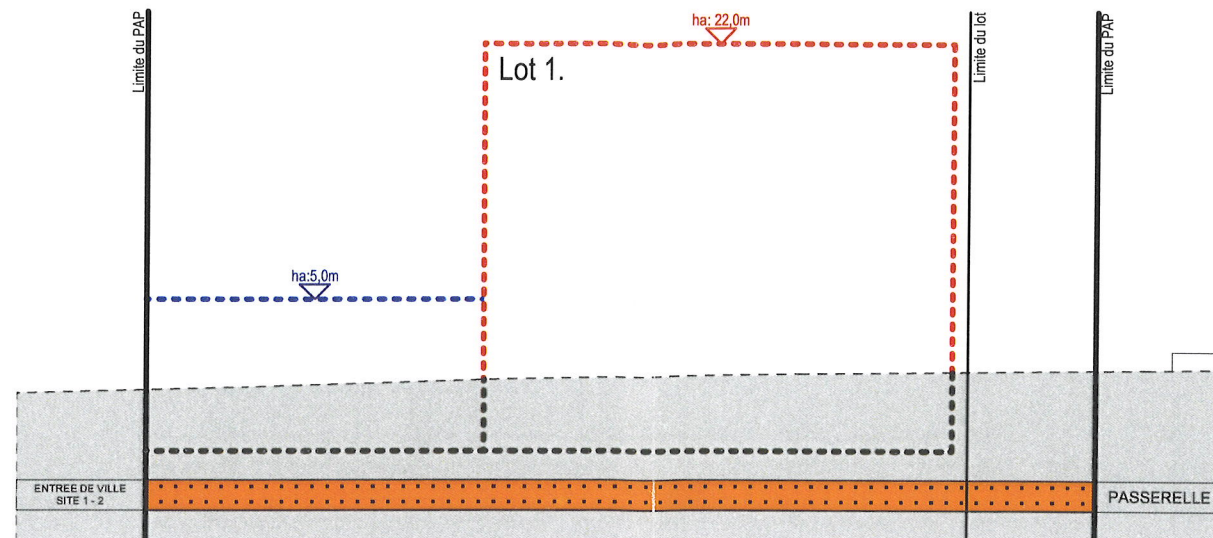
MAITRE D'OEUVRE
DEWEY MULLER
15b, BD. GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE
L-1331 LUXEMBOURG
TELEPHONE +352 26 38 58-1
TELECOPIE +352 26 38 58-50

FLANDRISCHE STRASSE 4
D-50674 KÖLN
TELEPHONE +49 (0) 221 92 58 88-0
TELECOPIE +49 (0) 221 92 58 88-50

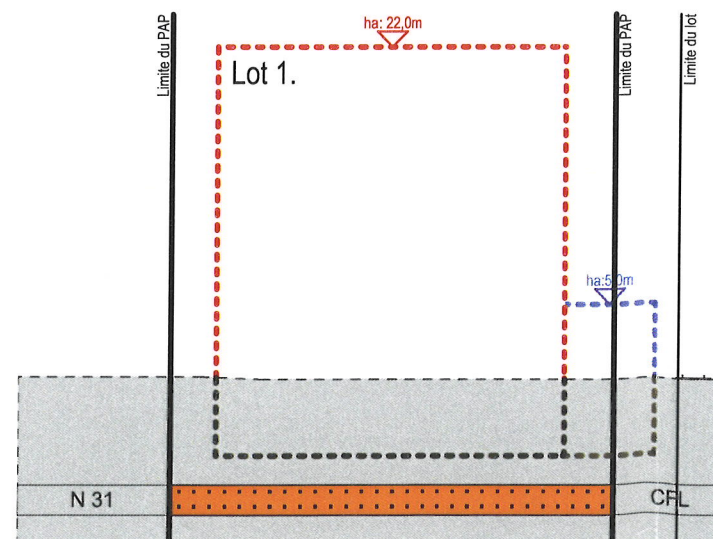
DATE / SIGNATURE
ECHELLE
1 : 500
FORMAT
DIN A3

OBJET
PAP NQ - PARTIE GRAPHIQUE

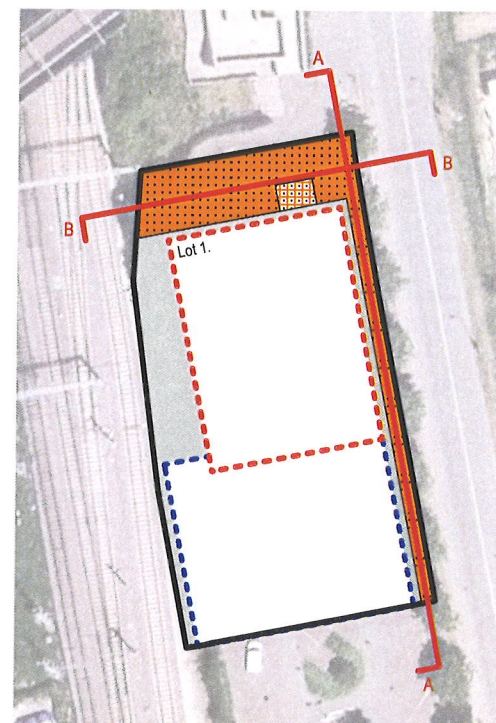
	NOM	DATE	N° PROJET	N° PLAN	INDICE
DESSINE PAR	BG	27.08.2019	1322	G - 1 - 01	



Coupe A



Coupe B



Plan de situation 1:1.000

Légende - type du plan d'aménagement particulier selon le règlement grand-ducal du 23 mars 2017 concernant le contenu du plan d'aménagement particulier «quartier existant» et du plan d'aménagement particulier «nouveau quartier» portant exécution du plan d'aménagement général d'une commune

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot:

	LOT / ILOT				surface du lot / de l'îlot [ares]
	min.	max.	min.	max.	
surface d'emprise au sol [m²]	min.	max.	min.	max.	surface constructible brute hs [m²]
surface du scellement du sol [m²]	max.		min.	max.	type et nombre de logements
type de toiture		max.	min.	max.	nombre de niveaux
type, disposition et nombre des constructions					hauteur des constructions [m]

Délimitation du PAP et des zones du PAG

— délimitation du PAP

Courbes de niveau

--- terrain existant

Nombre de niveaux

I, II, III, ... nombre de niveaux pleins +1,2,...S nombre de niveaux en sous-sol

+1,2,...R nombre d'étages en retrait

Hauteur des constructions

ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

x-mi x maisons isolées

Formes de toiture

tp toiture plate

Gabarit des immeubles (plan / coupes):

--- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé

--- limites de surfaces constructibles pour dépendances

--- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines

Délimitations des lots / îlots:

--- lot projeté

--- terrains cédés au domaine public communal

Espaces extérieurs privés et publics

--- espace vert public

--- espace extérieur pouvant être scellé

--- espace pouvant être dédié au stationnement

--- chemin piéton

Infrastructures techniques

--- canalisation pour eaux pluviales

--- canalisation pour eaux usées

--- fossé ouvert eaux pluviales

Éléments complémentaires

--- accès carrossables

305.80 cote d'altitude projetée

Les textes marqués en italique correspondent aux éléments de la légende complémentaire à la légende unique.

CE PLAN N'EST VALABLE QU'ENSEMBLE AVEC LA PARTIE ECRITE CORRESPONDANTE.

REMARQUES

Ce plan n'est valable qu'ensemble avec la partie écrite correspondante.

Ce plan ne peut être copié partiellement et n'est valable que dans son intégralité.

Les divergences entre les différents fonds de plan sont d'ordre cartographique.

Les cotes d'altitudes projetées sont approximatives et peuvent être adaptées dans le cadre du projet d'exécution.

Toutes les contenances des parcelles sont fournies à titre indicatif. Leur calcul exact ne peut être fait qu'après le mesurage cadastral.

La représentation des constructions environnantes est approximative. Elle n'est pas basée sur un mesurage exact.

FOND DE PLAN

Plan de délimitation du périmètre plan N° 31/172781/006 (BCR)

Plan topographique HANSALUFTBILD

SOURCE DES INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES INTEGREES

Assainissement plan N° 20190386V-LP-HA001 (LUXPLAN S.A.)

Réf.: N° 18704134C

Le présent document fait partie de l'avis

de la Cellule d'évaluation émis dans sa

séance du 11 septembre 2019

MODIFICATIONS

INDICE	DATE	NOM	OBJET
f			
e			
d			
c			
b			
a			

PROJET
PAP Entrée de ville - site 1-1

PHASE DE PLANIFICATION
PROJET

INITIATEUR DU PROJET

VILLE DE DIFFERDANGE

40, AVENUE CHARLOTTE
L-4530 DIFFERDANGE
TELEPHONE +352 58 77 1-01
TELECOPIE +352 47 48 1-1210



MAITRE D'OEUVRE

DEWEY MULLER

15b, BD. GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE
L-1331 LUXEMBOURG
TELEPHONE +352 26 38 58-1
TELECOPIE +352 26 38 58-50

FLANDRISCHE STRASSE 4
D-50674 KÖLN
TELEPHONE +49 (0) 221 92 58 88-0
TELECOPIE +49 (0) 221 92 58 88-50

27.08.2019

C. De

DATE / SIGNATURE Référence: 18704134C

Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 30/01/2020

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferdig

DATE / SIGNATURE

OBJET

PAP NQ - PARTIE GRAPHIQUE - COUPES

ECHELLE
1 : 500

FORMAT
DIN A3



DESSINE PAR	NOM	DATE
BG		27.08.2019

N° PROJET
1322

N° PLAN
G - 1 - 02

INDICE